

OBJET :

04/04/2023 N°6
BUDGET ACTIVITÉS COMMERCIALES :
AFFECTATION DU RÉSULTAT
D'EXPLOITATION 2022

Le Maire certifie :

1- que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite a été publiée sur le site internet de la mairie selon les formes et délais prescrits par la loi ;

2- Que le nombre des conseillers en exercice au jour de la séance, était de 15 sur lesquels il y avait 13 membres présents, à savoir :

Présents : Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Alain BLETTERIE - Marie-Claude CHAMPROMIS - Pierre Yves LASSAIGNE - Bernard BESSEY - Monique GOUTILLE - Gabriel POMMIER - Sylvie BAS - Isabelle MARIDET - Éric MICHALLET - Franck POLLET - Laurette COLOMBET

Excusée ayant donné mandat : Sabine LAURE à Alain BLETTERIE

Absent : Daniel MOUSSERIN

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Chantal PAIRE

BUDGET ACTIVITÉS COMMERCIALES : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de M. Gilbert VARRENNE, Maire, après avoir entendu ce jour le Compte Administratif de l'exercice 2022, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, constatant que le Compte Administratif présente un excédent d'exploitation de 2 983,83 € et un résultat de clôture de 11 191,35 € :

► **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat de clôture comme suit :

* Compte 1068	Autres réserves	5 112,59 €
* Compte 002	Résultat de fonctionnement reporté	6 078,76 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,
Gilbert VARRENNE



La secrétaire de séance,
Chantal PAIRE

Publication en ligne le

28 AVR. 2023